

## Conventions de subventionnement des Eglises et communauté reconnues constitutionnellement

### Signature conventions 2025-2029

Lausanne, 20.06.2024 – **Le Conseil synodal de l’Eglise réformée vaudoise informe de la signature des conventions de subventionnement 2025-2029 entre le Conseil d’Etat, l’Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV), la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) et la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV).**

Signées ce jour, ces conventions consacrent les liens notamment financiers unissant l’Etat et les communautés religieuses reconnues par notre Constitution.

Ainsi, l’Eglise réformée vaudoise bénéficiera annuellement d’un montant de quelque 33 millions de francs, comparable à celui qui est versé dans le cadre de la convention actuelle. Cette somme représente environ 90 % du budget annuel.

Par ailleurs, cet accord comporte trois changements importants :

- Sur proposition de l’Eglise réformée vaudoise, un dispositif de lutte contre les abus à la personne, proche de celui actuellement en vigueur, est mentionné
- Le principe de l’indexation de la part « masse salariale » est expressément stipulé
- Les montants dévolus à chacune des missions au service de tous est désormais arrêté sous forme d’enveloppes budgétaires et non plus en « équivalent plein-temps », il en résultera une autonomie de gestion plus grande pour l’EERV.

L’EERV se réjouit de la conclusion de cette convention, aboutissement d’un long travail du Conseil synodal. Plus important encore, cet accord donnera l’assise financière indispensable à l’accomplissement de la Mission de l’Eglise réformée vaudoise pour les cinq prochaines années.

En annexe, la communication officielle du Conseil d’Etat y relative.  
([lien vers le communiqué du BIC du CE](#)).

#### Contact médias

- Philippe Leuba, conseiller synodal, répondant de la convention de subventionnement au Conseil synodal, [philippe.leuba@eerv.ch](mailto:philippe.leuba@eerv.ch), 079 206 79 69
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication, [carole.delamuraz@eerv.ch](mailto:carole.delamuraz@eerv.ch), 079 212 50 04